

HEXAGONE DAILY 2016

- **Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance⁽¹⁾**
- **Période de souscription** : du 10 octobre 2016 au 30 décembre 2016
- **Durée d'investissement conseillée** : 10 ans (hors cas de remboursement automatique anticipé)
- **Produit de placement risqué alternatif à un investissement dynamique risqué de type « actions ».**
- **Le produit émis par Natixis Structured Issuance**, véhicule d'émission au Luxembourg, offrant une garantie de formule donnée par Natixis SA (Moody's : A2/Fitch : A/Standard & Poor's : A au 28 septembre 2016)⁽²⁾, est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et mise en résolution du Garant
- **Éligibilité** : comptes titres, contrats d'assurance vie et de capitalisation
- **Code ISIN** : FR0013210879

⁽¹⁾ L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres de créance sont revendus avant la date de remboursement effective (date de remboursement anticipé ou date d'échéance selon le cas). Pour les autres risques de perte en capital, voir pages suivantes.

⁽²⁾ Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité du garant. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit.

HEXAGONE DAILY 2016

en quelques mots

HEXAGONE DAILY 2016 est un produit de placement d'une durée maximale de 10 ans, présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance et ayant les caractéristiques suivantes :

Pour un investissement dans HEXAGONE DAILY 2016, l'investisseur est exposé pour une durée de 1 an à 10 ans au marché actions français. La valeur du support s'apprécie selon l'évolution de l'indice CAC® Large 60 Equal Weight Excess Return (« CAC® Large 60 EWER »), indice représentatif du marché actions français. Cet indice est calculé dividendes nets réinvestis et diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an. La performance d'un indice dividendes non-réinvestis est inférieure à celle d'un indice dividendes réinvestis.

- Un remboursement automatique anticipé, majoré d'un gain de 0,01699 % par jour calendaire écoulé (soit un gain de 6,20 % par année écoulée) depuis le 30 décembre 2016 exclu, si à une Date d'Observation Quotidienne, entre le 29 décembre 2017 inclus et le 29 décembre 2026 exclu le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 100 % de son Niveau Initial.
- À l'échéance des 10 ans, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été activé, l'investisseur reçoit :
 - un remboursement du Capital Initial majoré d'un gain de 62 % tant que le niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER est supérieur ou égal à 100 % de son Niveau Initial.
 - l'intégralité du Capital Initial, si à la Date d'Observation Finale, le niveau de clôture de l'indice est supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial.
 - la valeur finale de l'indice, si à la Date d'Observation Finale, le niveau de clôture de l'indice est strictement inférieur à 60 % de son Niveau Initial. Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital (perte pouvant être partielle ou totale).

*Les termes « Capital » ou « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du support **HEXAGONE DAILY 2016**, soit 1 000 euros. Les gains ou pertes résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables. Le produit est soumis au risque de défaut de l'Émetteur et au risque de défaut, de faillite et mise en résolution du Garant. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement de 1 000 euros le 30 décembre 2016 jusqu'à la Date d'échéance le 13 janvier 2027 ou, selon le cas, jusqu'à la Date de remboursement Automatique Anticipé. En cas d'achat après le 30 décembre 2016 et/ou de vente du titre avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.*

*Les titres de créance **HEXAGONE DAILY 2016** peuvent être proposés comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance vie et/ou de capitalisation. La présente brochure décrit les caractéristiques du support **HEXAGONE DAILY 2016** et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie ou de capitalisation dans le cadre desquels ce produit est proposé. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule, d'autre part sont des entités juridiques distinctes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.*

AVANTAGES, INCONVÉNIENTS ET FACTEURS DE RISQUES

AVANTAGES

- **Un remboursement automatique anticipé**, du 29 décembre 2017 inclus au 29 décembre 2026 exclu, si à une Date d'Observation Quotidienne, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à 100 % de son Niveau Initial.
- **Un gain de 0,01699 % par jour calendaire écoulé** (soit un gain de 6,20 % par année écoulée) du 29 décembre 2017 inclus au 29 décembre 2026 exclu, si le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé.
- **Un remboursement du capital initial à l'échéance majoré d'un gain final de 62 %** (soit un gain final de 0,01699 % par jour calendaire écoulé), si le niveau de l'indice est supérieur ou égal à 100 % de son Niveau Initial.
- **Un remboursement du capital initial à l'échéance**, si à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'indice est strictement inférieur à 100 % de son Niveau Initial mais supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial.

INCONVÉNIENTS

- **HEXAGONE DAILY 2016 présente un risque de perte du capital initialement investi** (perte partielle ou totale selon les conditions) :
 - **en cours de vie**, en cas de sortie prématurée à l'initiative de l'investisseur alors que les conditions de remboursement automatique ne sont pas remplies, le prix de sortie dépendant alors des paramètres de marché le jour de la revente.
 - **à l'échéance**, l'investisseur subit une perte en capital si, à la Date d'Observation Finale, le niveau de l'indice est strictement inférieur à 60 % de son Niveau Initial. Cette perte peut être partielle ou totale.
 - le rendement du produit à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice CAC® Large 60 EWER autour du seuil de 60% de son Niveau Initial.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 9 ans** (en cas de remboursement automatique anticipé), ou se prolonger jusqu'à l'échéance des 10 ans si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été activé.
- **Le gain maximum de l'investisseur est limité à un coupon de 6,20 % chaque année**. En cas de stagnation ou de hausse annuelle de l'indice, l'investisseur ne pourra pas bénéficier de cette performance supplémentaire.
- L'investisseur est exposé à un **éventuel défaut** (qui induit un risque de non remboursement) ou à une **dégradation de la qualité de crédit** (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) **de l'Émetteur et à un risque de défaut, de faillite et de mise en résolution du Garant**.
- **L'indice CAC® Large 60 EWER est équilibré et calculé, dividendes nets réinvestis, diminué d'un montant forfaitaire de 5 % par an. Le montant des dividendes réinvestis peut être inférieur ou supérieur au montant forfaitaire de 5 % par an.**

PROFIL DE RISQUE

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de Risques » du Prospectus. Ces risques sont notamment :

- **Risque de perte en capital** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque titre de créance à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice CAC® Large 60 EWER. Dans le pire des scénarii, la perte en capital peut être totale.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice CAC® Large 60 EWER.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur et au risque de faillite, de défaut ou de mise en résolution du Garant. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de commercialisation. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur et du Garant. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au produit.
- **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance, voire rendre le titre de créance totalement illiquide.

MÉCANISME

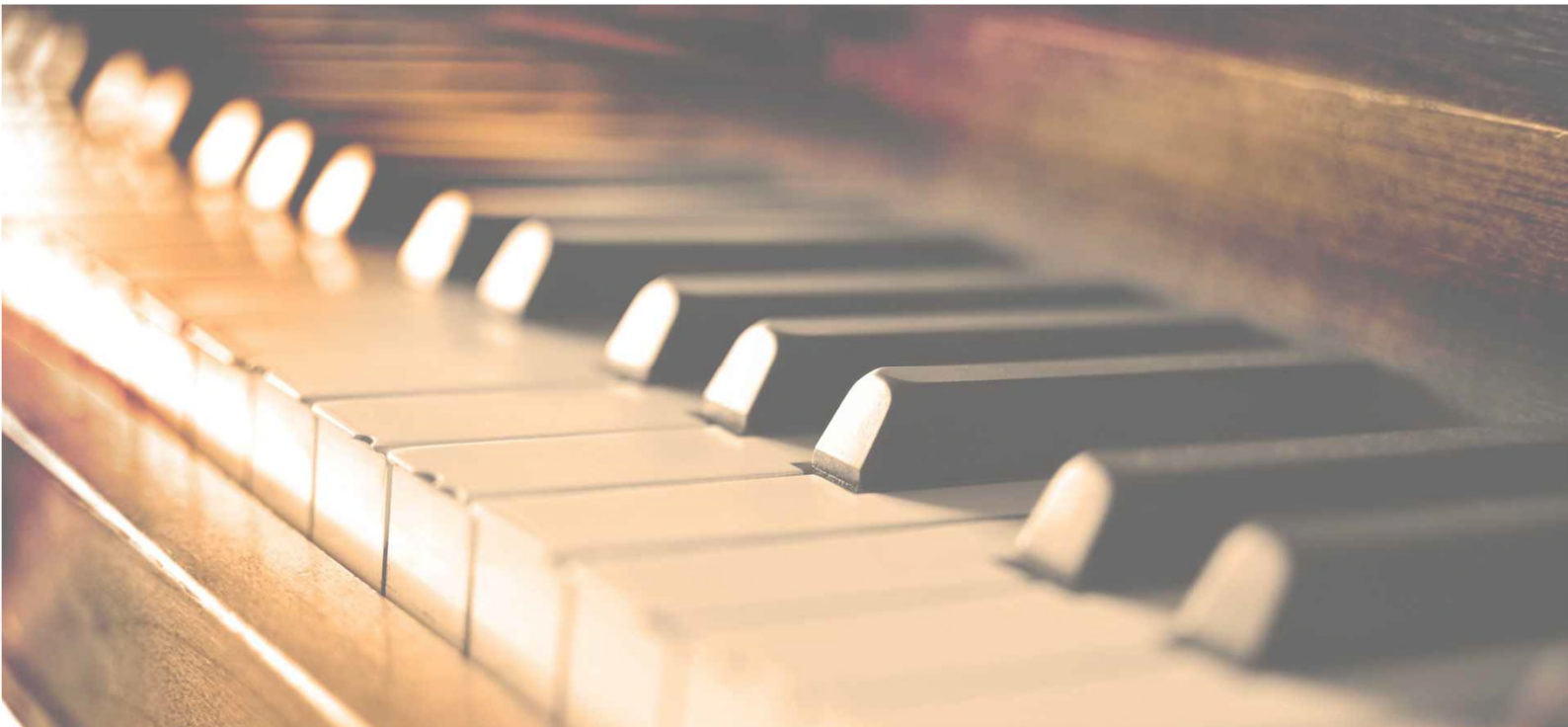
DE REMBOURSEMENT

UN REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE CONDITIONNEL QUOTIDIEN DÈS LA 1^{re} ANNÉE

Du 29 décembre 2017 inclus au 29 décembre 2026 exclu, si le niveau de l'indice à une Date d'Observation Quotidienne est supérieur ou égal à 100 % de son Niveau Initial, alors un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé. L'investisseur reçoit à la Date de Remboursement Automatique Anticipé correspondante :

Le capital initial
+
un gain de 0,01699 % par jour calendaire écoulé (soit 6,20 % par année écoulée)
(soit un TRA⁽¹⁾ maximum de 5,91 %⁽²⁾)

Sinon, le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et le produit se poursuit jusqu'à la prochaine date de constatation.



⁽¹⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou au xcomptes titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

⁽²⁾ Sur la base d'un scénario correspondant au versement d'un gain de 0,01699 % par jour calendaire écoulé à la 1^{re} Date de Remboursement Automatique Anticipé (le 10^e jour suivant le 29 décembre 2017) depuis le 30 décembre 2016 exclu.

REMBOURSEMENT FINAL À L'ÉCHÉANCE

À la Date d'Observation Finale (le 29 décembre 2026), si le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'a pas été précédemment activé, on observe le niveau de clôture de l'indice depuis la Date de Détermination Initiale (le 30 décembre 2016).

CAS FAVORABLE

Si le niveau de clôture de l'indice est supérieur ou égal à 100 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit le 13 janvier 2027 :

Le capital initialement investi
+
un gain final de 62 %, soit 0,01699 %, par jour calendaire écoulé
(soit un TRA⁽¹⁾ de 4,92 %)

CAS MÉDIAN

Si le niveau de clôture de l'indice est supérieur ou égal à 60 % de son Niveau Initial mais strictement inférieur à 100 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit le 13 janvier 2027 :

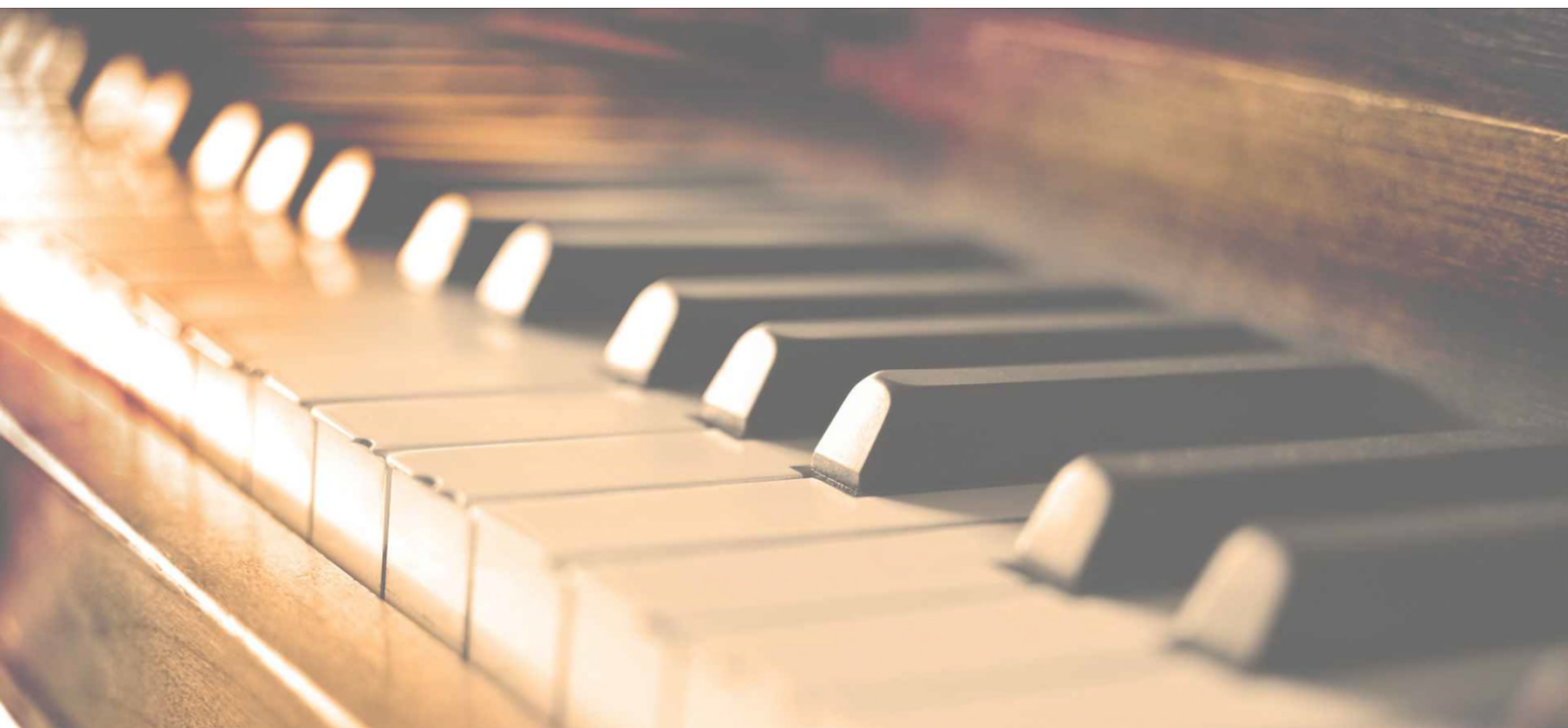
Le capital initialement investi
(soit un TRA⁽¹⁾ de 0 %)

CAS DÉFAVORABLE

Si le niveau de clôture de l'indice est strictement inférieur à 60 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit le 13 janvier 2027 :

Le capital Initial diminué de la performance finale de l'indice CAC® LARGE 60 EWER

Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse de l'indice CAC® LARGE 60 EWER. Cette perte en capital peut être partielle ou totale.



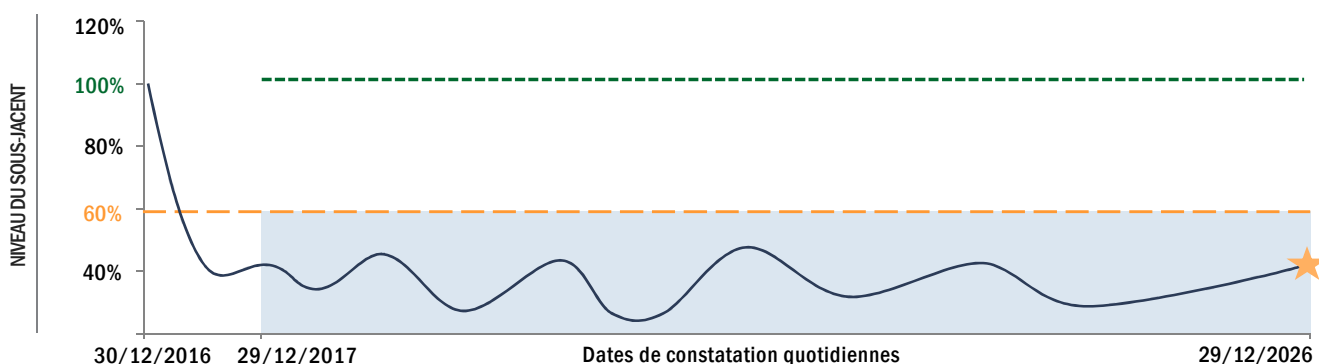
⁽¹⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou au compte titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

ILLUSTRATIONS

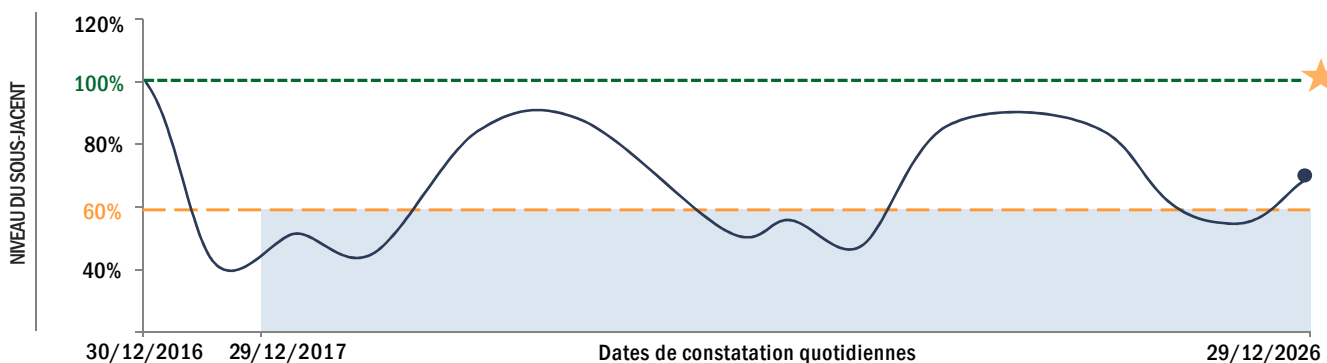
DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale. Les chiffres présentés dans ces illustrations sont hors frais, commissions et fiscalité applicables dans le cadre de l'investissement et sont considérés hors défaut de paiement de l'Émetteur et hors faillite ou défaut ou mise en résolution du Garant.

SCÉNARIO DÉFAVORABLE : BAISSÉ DE L'INDICE SUPÉRIEURE À 40 % À L'ÉCHÉANCE



SCÉNARIO MÉDIAN : BAISSÉ MODÉRÉE DE L'INDICE À L'ÉCHÉANCE (DE 30 %)



SCÉNARIO FAVORABLE : HAUSSE DE L'INDICE ET MISE EN ÉVIDENCE DU PLAFONNEMENT DES GAINS



--- Seuil de perte en capital à l'échéance (60 %) — Evolution du sous-jacent ■ Gain
- - - - - Barrière de remboursement anticipé ★ Remboursement



Scénario défavorable : baisse de l'Indice supérieure à 40 % à l'échéance

- À chaque Date d'Observation Quotidienne, le niveau de l'indice est strictement inférieur à 100 % de son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé et l'investisseur ne reçoit pas de gain au titre de ces années.
- À la Date d'Observation Finale, le niveau de l'indice est égal à 40 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 60 %) : l'investisseur reçoit la valeur finale de l'indice, soit 40 % de son Capital Initial. L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital équivalente à celle de l'indice CAC® LARGE 60 EWER, soit une perte de 60 %.

Remboursement final : 40 %

TRA⁽¹⁾ : -8,72 % (TRA identique pour un investissement direct dans l'indice CAC® LARGE 60 EWER)

L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital. Dans le cas le plus défavorable, la perte en capital peut donc être totale et le montant remboursé nul.

Scénario médian : baisse modérée de l'Indice à l'échéance (de 30 %)

- À chaque Date d'Observation Quotidienne, le niveau de l'indice est strictement inférieur à son Niveau Initial. Le mécanisme de remboursement automatique anticipé n'est pas activé, et l'investisseur ne reçoit pas de gain au titre des années écoulées.
- la Date d'Observation Finale, le niveau de l'indice est enregistré à 70 % de son Niveau Initial (soit une baisse de 30 %), niveau supérieur au seuil de perte en capital à l'échéance. L'investisseur récupère l'intégralité de son Capital Initial.

Remboursement final : 100 %

TRA⁽¹⁾ : 0 % (contre -3,49 % pour un investissement direct dans l'indice CAC® LARGE 60 EWER)

Scénario favorable : hausse de l'Indice et mise en évidence du plafonnement des gains

- À la 1^{re} Date d'Observation Quotidienne, le 29 décembre 2017, le niveau de l'indice est égal à 120 % de son Niveau Initial, le mécanisme de remboursement automatique anticipé est activé et l'investisseur reçoit son Capital Initial augmenté d'un gain de 6,18 % au titre du nombre de jours écoulés. Dans ce scénario l'investisseur ne bénéficie que de la hausse partielle de l'indice (effet de plafonnement du gain), il est remboursé à 106,18 % contre 120 % pour un investissement direct sur l'indice.

Remboursement final : 106,18 %

TRA⁽¹⁾ : 5,91 % (contre 19,08 % pour un investissement direct dans l'indice CAC® LARGE 60 EWER)

⁽¹⁾ Dans l'ensemble des scénarii présentés ci-dessus, TRA désigne le Taux de Rendement Annuel (hors commission de souscription ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou aux comptes titres, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables).

ZOOM SUR L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER

DIVIDENDES NETS RÉINVESTIS

DIMINUÉ D'UN MONTANT FORFAITAIRE DE 5 %.

L'indice CAC® Large 60 EWER (Equal Weight Excess Return) est un indice sponsorisé par Euronext, lancé le 24 avril 2015, qui recouvre les 60 plus grandes valeurs cotées à la Bourse de Paris. Sa composition est revue à une fréquence trimestrielle (cf. composition actuelle ci-dessous).

Il s'agit de la réunion du CAC 40® et des 20 valeurs qui sont dans l'antichambre pour y figurer (CAC Next 20®). Ces 60 valeurs sont équipondérées, ce qui signifie que chacune d'entre elles représente un poids identique dans le calcul de l'indice, sans déformation liée à la capitalisation boursière. L'Indice est calculé de la façon suivante : en ajoutant tous les dividendes nets (versés par l'indice au fil de l'eau tout le long de la vie du produit) puis en soustrayant 5 % par an. En comparaison le montant moyen des dividendes payés sur la période présentée ci-dessous s'élève à 3,72 %.

L'indice CAC® Large 60 EWER est accessible entre autres sur le site d'Euronext (www.euronext.com), ainsi que sur différents sites d'informations financières (ticker Bloomberg : CLEWE Index; code ISIN : FR0012663334).

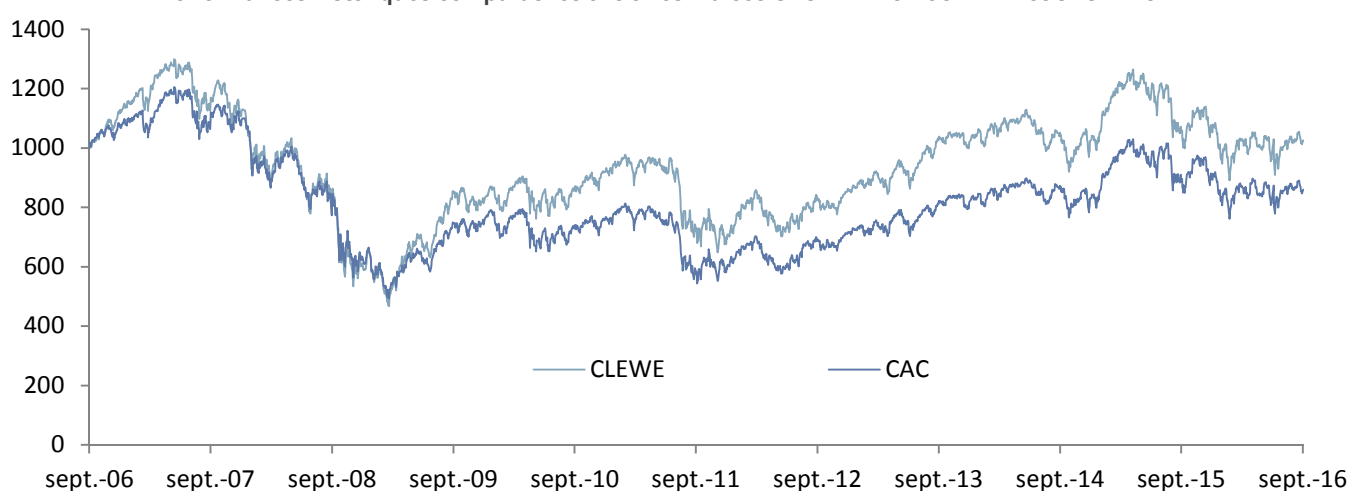
ÉVOLUTION DE L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER

L'indice CAC® Large 60 EWER a été lancé le 24 avril 2015 à un niveau de 2 051,12 points. Toutes les données antérieures à cette date sont le résultat de simulations historiques systématiques visant à reproduire le comportement qu'aurait eu l'indice s'il avait été lancé dans le passé.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes ne sont pas garanties, bien qu'elles aient été obtenues auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Natixis n'assume pas de responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Les données relatives aux performances passées et/ou simulations de performances passées ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Ceci est valable également pour les données historiques de marché.

Performances historiques comparatives entre les indices CAC® LARGE 60 EWER et CAC® 40



Source : Bloomberg, Natixis (pour la période 2006-2008), au 9 septembre 2016.

LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES, NE SONT PAS CONSTANTES DANS LE TEMPS ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST ÉGALEMENT VALABLE POUR LES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.



Performances comparatives (au 09/09/2016) :	YTD*	4 ans	7 ans	10 ans
Indices CAC® Large 60 EWER	-3,03 %	26,98 %	26,55 %	6,05 %
Indices CAC® 40	-3,14 %	27,63 %	21,14 %	-11,47 %

*YTD : performances calculées entre le 31/12/2015 et le 09/09/2016

VALEURS PRÉSENTES DANS L'INDICE CAC® LARGE 60 EWER (BASE 1000)

VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC 40

- ACCOR
- AIR LIQUIDE
- AIRBUS GROUP
- ARCELORMITTAL
- AXA
- BNP PARIBAS
- BOUYGUES
- CAP GEMINI
- CARREFOUR
- CIE DE SAINT-GOBAIN
- CREDIT AGRICOLE
- DANONE
- ENGIE
- ESSILOR INTL
- KERING
- KLEPIERRE
- L'ORAL
- LAFARGEHOLCIM
- LEGRAND
- LVMH
- MICHELIN
- NOKIA
- ORANGE
- PERNOD-RICARD
- PEUGEOT
- PUBLICIS GROUPE
- RENAULT
- SAFRAN
- SANOFI
- SCHNEIDER ELECTRIC
- SOCIETE GENERALE
- SODEXO
- SOLVAY
- TECHNIP
- TOTAL
- UNIBAIL-RODAMCO
- VALEO
- VEOLIA ENVIRONNEMENT
- VINCI
- VIVENDI

VALEURS PRÉSENTES DANS LE CAC NEXT 20

- ALSTOM
- ARKEMA
- ATOS
- BUREAU VERITAS
- CASINO GUICHARD PERRACHON
- DASSAULT SYSTEMES
- EDF
- EIFFAGE
- GEMALTO NV
- GROUPE EUROTUNNEL
- HERMES INTERNATIONAL
- ILIAD
- INGENICO GROUP
- NATIXIS
- SCOR
- SES
- STMICROELECTRONICS
- SUEZ ENVIRONNEMENT
- THALES
- ZODIAC AEROSPACE

Source : Bloomberg, Natixis (pour la période 2006-2008), au 9 septembre 2016.

LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES, NE SONT PAS CONSTANTES DANS LE TEMPS ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST ÉGALEMENT VALABLE POUR LES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Type	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.
Émetteur	Natixis Structured Issuance S.A. (bien que présentant un risque de perte en capital, les engagements financiers de l'Émetteur bénéficient de la garantie inconditionnelle et irrévocable de Natixis S.A.)
Garant	Natixis S.A. (Moody's : A2/ Fitch : A/S&P : A au 28 septembre 2016). Notations en vigueur au moment de l'impression de la brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment par les agences de notation.
Devise	Euro (€)
Sous-jacent	Indice CAC® Large 60 EWER (code Bloomberg : CLEWE index), calculé dividendes nets réinvestis diminué d'un montant forfaitaire de 5 %.
Code ISIN	FR0013210879
Cotation	Bourse de Luxembourg
Éligibilité	Comptes titres, contrats d'assurance vie et de capitalisation
Période de souscription	Du 10 octobre 2016 au 30 décembre 2016
Durée d'investissement conseillée	10 ans maximum
Prix d'Émission	99,78 % de la Valeur Nominale.
Prix de commercialisation	Le prix de commercialisation commencera à 99.78% le 10 octobre 2016 et progressera au taux annuel 1 % pendant la période de commercialisation pour atteindre 100 % le 30 décembre 2016.
Valeur Nominale	1 000 EUR
Montant minimum de souscription	1 000 EUR. Si le cadre d'investissement du produit est un contrat d'assurance vie ou un contrat de capitalisation, ce minimum d'investissement ne s'applique pas.
Date d'Émission	10 octobre 2016
Date de Détermination Initiale	30 décembre 2016
Dates d'Observation Quotidiennes	Chaque Jour de Bourse compris entre le 29 décembre 2017 inclus et le 29 décembre 2026 exclu
Dates de Remboursement Automatique Anticipé	Le 10 ^e Jour Ouvré suivant la Date d'Observation Quotidienne
Date d'Évaluation	29 décembre 2026
Date d'Échéance	13 janvier 2027
Marché secondaire	Natixis fournira un marché secondaire chaque jour de cotation du sous-jacent. Natixis s'engage à racheter quotidiennement aux porteurs les titres dans des conditions normales de marché à leur valeur de marché. Fourchette de liquidité : le cours d'achat ne sera pas supérieur de 1 % au cours de vente.
Commissions de souscription / rachat	Néant / Néant
Commissions de distribution	La commission pourra atteindre un montant moyen annuel d'un maximum de 0,565 % TTC du nominal des titres effectivement placés ; cette commission sera payée sur la durée de vie des titres. Le paiement de commission pourra être réalisé en une seule fois à l'émission des titres. Les détails de ces commissions sont disponibles sur demande effectuée auprès du distributeur.
Règlement / Livraison	Euroclear France
Agent de calcul	Natixis, ce qui peut être source de conflit
Périodicité et publication de la valorisation	Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse suivant. Un Jour de Négociation est défini comme un jour où le cours de clôture de l'indice est publié. La valorisation est publiée tous les jours et est à la disposition du public en permanence sur une page publique du site dédié à Equity Markets (www.equitysolutions.natixis.com),
Double Valorisation	Une double valorisation est établie par Pricing Partners (ci-après la « Société ») sur fréquence bi-mensuelle (tous les 15 jours). Cette Société est un organisme indépendant distinct et non lié financièrement à une entité de Natixis.

AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT

Document communiqué à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son Règlement Général.

Ce document à caractère promotionnel est établi sous l'entière responsabilité de Irbis Finance qui commercialise le produit HEXAGONE DAILY 2016.

Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le prospectus de base (le « Prospectus ») et les Conditions Définitives.

Ce document constitue une présentation commerciale. Il ne saurait en aucun cas constituer une recommandation personnalisée d'investissement ou une sollicitation ou une offre en vue de la souscription au titre de créance. Il est diffusé au public, indifféremment de la personne qui en est destinataire. Ainsi le support financier visé ne prend en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement consulter préalablement le Prospectus et les Conditions Définitives de HEXAGONE DAILY 2016 afin notamment de prendre connaissance de manière exacte des risques encourus. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement, son expérience et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce titre de créance est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support financier peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIENT DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ÊTES AUTORISÉS À SOUSCRIRE À CE PRODUIT. Il conviendrait de préciser que les titres décrits aux présentes ne peuvent à aucun moment être la propriété légale ou effective d'une « US person » au sens défini dans la Régulation S, et par voie de conséquence sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas ressortissantes des États-Unis sur le fondement de la Régulation S. Les simulations et opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de Natixis à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. HEXAGONE DAILY 2016 est (i) éligible pour une souscription en comptes titres et (ii) un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances (ci-après le « Contrat »). L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable, hors inflation et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au contrat d'assurance vie ou de capitalisation ni une offre de contrat, une

sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du produit décrit.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le Prospectus de Base (le « Prospectus ») relatif au programme d'émission des Instruments Financiers, tel que modifié par ses suppléments successifs, a été approuvé le 13 juin 2016 par l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») sous le visa n° 16-241 (le « Prospectus de Base »). Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission des présents Instruments Financiers en date du 6 octobre 2016 sont disponibles sur les sites de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), de Natixis (www.equitysolutions.natixis.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR ») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée. Natixis est supervisée par la Banque centrale européenne (« BCE »).

AVERTISSEMENT EURONEXT.

Euronext Paris SA détient tous droits de propriété relatifs à l'indice CAC® Large 60 EWER. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris SA, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice CAC® Large 60 EWER, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice CAC® Large 60 EWER, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.



25 rue Chateaubriand
75008 PARIS